

# COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ

## du 02 octobre 2023



**Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants des quartiers qui sont venus à la rencontre des élus**

*Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?*

*Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97  
05208 Embrun Cedex*

## QUARTIERS LES VIGNES 1 - 4 ET SAINT ESPRIT

**REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS  
REPNSES DU MAIRE ET DE SON EQUIPE MUNICIPALE**

### DEMANDES COMMUNES AUX QUARTIERS

#### **Eclairage public.**

Soucieuse de faire des économies à la suite de l'augmentation du coût de l'énergie la ville souhaite développer à l'ensemble des quartiers l'extinction nocturne. En zone rurale, éloignée du centre-ville, cette extinction aura lieu entre 22h30 et 06h00.

Pour les secteurs proches du centre-ville il pourra être retenue une extinction à partir de 23h30 pour faciliter la remontée des personnes souhaitant profiter le soir des restaurants ou du cinéma.

**Transport collectif / navette : les habitants s'interrogent sur l'absence de navette l'été contrairement aux autres saisons.**

Madame le maire précise qu'en été le circuit de la navette est réalisé par un bus de grand gabarit qui ne peut de ce fait desservir l'ensemble des arrêts tel qu'il est réalisé hors saison par la navette, plus petite. La CCSP, qui est en charge de cette compétence va réétudier les circuits pour permettre de maintenir un niveau de service similaire quel que soit la saison.

**Les habitants se plaignent de la présence de nombreuses déjections canines ainsi que de chiens errants :**

Madame le maire rappelle que les déjections canines sont interdites sur l'ensemble du territoire et que leur ramassage est obligatoire.

Un arrêté a également été pris interdisant la divagation des chiens. En présence de chiens non accompagnés il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale afin qu'elle puisse se déplacer.

**Les habitants s'interrogent sur l'augmentation de la taxe foncière qui a été importante**

L'augmentation est principalement associée à une augmentation des bases de l'Etat. La ville a, quant à elle, augmenté sa part de 5 %. Madame le maire rappelle que la dernière augmentation date de plus de 7 ans et qu'aucune autre augmentation ne sera faite dans les années à venir.

Les investissements réalisés et les services proposés sur la commune (navette, pumtrack, aire de fitness, ...) impliquent que le taux soit réévalué.

Il est précisé que le Conseil Municipal a récemment voté l'augmentation de la taxe d'habitation à destination des logements secondaires. En effet cette différenciation est rendue possible suite au classement en zone tendue de la ville d'Embrun.

**En hiver à la suite des opérations de déneigement est-il possible de mettre la neige au soleil pour faciliter sa fonte ? Par ailleurs est-il possible d'éviter la création d'un bourrelet face aux entrées ?**

En période de déneigement l'ensemble du personnel technique est mis à contribution pour déneiger le plus rapidement possible. Certains axes majeurs sont traités en priorité (écoles, routes principales, ...) et chacun veut être déneigé à la première heure pour se rendre au travail. De ce fait il est impossible qu'un bourrelet de neige ne soit pas produit et chaque propriétaire doit faire l'effort de libérer son entrée. Toutefois une journée supplémentaire d'intervention sera mise en place pour venir dans un second temps traiter les parties bloquées et dégager le maximum de neige.

Le CTM s'efforcera de prêter attention aux zones de stockage de la neige pour privilégier les parties de voies où le soleil prédomine.

**Les moloks ont une très mauvaise odeur. Peut-on désinfecter plus régulièrement ?**

Le Smictom organise 2 campagnes de nettoyage par an. Une au printemps, et une à l'automne. Un camion est alors équipé d'une station de lavage et fait la tournée des équipements. Mais le calendrier est souvent chamboulé en cas de pannes mécaniques sur la flotte de camions, ou par effectif réduit du personnel. La priorité est alors donnée à la collecte. La sortie de l'été est la période la plus odorante, car les moloks ont subi le fort remplissage de la période estivale, et les camions ont tourné à plein régime tous les jours. Le nettoyage commence donc en septembre.

Il faut savoir aussi que le CTM nettoie régulièrement les abords.

Pour votre information, nous allons bientôt collecter les bio-déchets d'ici 2024 (c'est une obligation légale), pour en faire du compost. Des bacs collectifs seront installés dans votre quartier, nous vous consulterons pour l'emplacement.

Globalement l'ensemble des habitants des quartiers font état d'une vitesse excessive des véhicules qui ne respectent pas les limitations.

Nous avons conscience de ces incivilités et tentons de réfléchir à la mise en place de différents dispositifs selon les lieux, car tous ne peuvent convenir selon l'environnement.

Chaque secteur sera étudié au cas par cas et divers aménagements pourront être proposés :

- chicanes amovibles en bois pour permettre leur test dans un 1<sup>er</sup> temps et leur retrait en période hivernale pour le déneigement,
- marquage au sol pour les zones limitées à 30 km/h,
- panneaux pédagogiques,
- panneaux clignotants,
- mise en place de passages piétons,
- plateaux traversants, mais qui génèrent souvent une gêne sonore pour l'habitation la plus proche,
- feu récompense en présence de longues lignes droites et en l'absence d'intersections ou de passages piétons.

## **LES VIGNES 4**

### **CIRCULATION / SECURITE**

Les habitants du secteur font état de plusieurs problèmes liés à la circulation :

- Absence de visibilité au rond-point entre rue des Vignes et rue des Capucines, les véhicules arrivent trop vite,
- Miroir au niveau du carrefour du Tour des Portes mal orienté

Le CTM réorientera le miroir de la rue du Tour des Portes.

Difficultés de stationnement du fait de la présence de nombreux véhicules sur les voies :

Madame le maire rappelle que sur le territoire le stationnement « hors case » est totalement interdit. Cela signifie qu'en l'absence de marquage au sol aucun stationnement n'est toléré.

Bien évidemment en secteur péri-urbain une souplesse peut être observée et le voisinage doit pouvoir s'entendre pour accepter, lors de certaines périodes (accueil de la famille par exemple), que des véhicules stationnent le long des trottoirs si la circulation n'est pas impactée.

La voirie au-delà du château Caléryère est en mauvais état et présente de nombreux nids de poules.

Il est vrai qu'en zone de montagne, les routes se dégradent à grande vitesse sur tout le territoire. Les campagnes de rebouchages ne suffisent pas à tout couvrir. Il faudrait refaire tous les enrobés, mais le budget de la commune ne permet pas cette réfection, malgré une enveloppe plus importante prévue en voirie pour 2024. Nous faisons des choix chaque année, en fonction des priorités et de la fréquentation des voies. Cependant le CTM va programmer de refaire un passage sur le secteur.

Entretien du réseau de gestion des eaux pluviales :

- Au milieu de l'impasse du Pressoir la voirie forme un point bas qui récupère l'ensemble des graviers et se bouche rapidement.

Les services techniques interviendront pour nettoyer plus fréquemment l'avaloir présent au point bas afin d'assurer son fonctionnement optimal.

- Copro le Balcon des Vignes : un fossé a été créé par les services techniques pour éviter le ruissellement des eaux arrivant de l'amont, mais ce dernier s'est obstrué en partie.

Le CTM interviendra pour recréer ce fossé.

Présence de verglas chaque hiver au niveau du carrefour de la rue des Pins et des Fauvettes.

Le CTM observera une attention particulière à ce carrefour peu ensoleillé et salera plus fréquemment. Les habitants sont invités à prévenir nos services en cas de difficultés.

---

## COLLECTE DES DECHETS

Il est rappelé l'absence de conteneurs à verre :

Le SMICTOM lance une nouvelle campagne et viendra positionner un conteneur à verre à côté des autres flux.

---

## URBANISME

Projet de l'éco quartier ? où en est le projet ?

Actuellement et suite au glissement de terrain de la Bellotte, l'ensemble du versant est gelé en termes d'urbanisation.

Le projet d'éco-quartier est donc totalement à l'arrêt tant que la DDT ne donne pas son accord pour rouvrir tout ou partie de la zone concernée.

Madame le maire précise que la ville a tiré l'enseignement du glissement de terrain de la Bellotte et que le projet d'écoquartier sera revu pour réduire le nombre de logements collectifs et ne prévoira que de l'habitat individuel.

Plusieurs propriétaires s'interrogent sur le fait que les assurances refusent de les prendre en charge considérant qu'ils sont situés en zone de glissement de terrain.

La ville d'Embrun questionnera son avocat Maître DREYFUS afin d'apporter une réponse sur la légalité ou non de ce positionnement des assurances.

## LES VIGNES 1 et 2

### CIRCULATION / SECURITE

L'impasse Clair Soleil présente de nombreux trous.

Une campagne sera organisée pour les reboucher.

Les camions transportant les coupes de bois passent trop souvent sur la rue des Vignes, cette situation doit être corrigée.

Ces passages sont à l'origine de la mise en sens unique de la rue du cimetière.

Le carrefour en bas des Vignes avec la départementale est dangereux. Est-il possible de prévoir un miroir ?

Une demande sera faite au département.

Est-ce que la ville prévoit de poursuivre les travaux de voirie à l'amont du tronçon effectué l'année dernière ?

Les travaux sont onéreux. En 2024 un montant conséquent sera mis au budget mais une priorisation des travaux sera nécessaire.

Le parking situé en face de la sortie de l'immeuble Athena est-il public ?

Oui ce parking appartient bien au domaine public.

Un point bas existe rue des Vendange et génère une flaqué d'eau

Une solution sera recherchée par le CTM pour évacuer l'eau.

---

### ECLAIRAGE PUBLIC

Certains habitants souhaitent que l'éclairage public reste toute la nuit en fonctionnement.

Madame le maire rappelle que l'extinction nocturne fait suite à l'augmentation du coût de l'énergie et que des efforts sont nécessaires aussi bien financièrement que pour l'écologie.

La ville souhaite donc développer à l'ensemble des quartiers l'extinction nocturne, toutefois à proximité du centre-ville l'extinction pourra être commandée de 23h30 à 06h00.

Une entreprise est intervenue pour une réparation rue des Vignes et l'enrobé n'est toujours pas repris. Les services techniques vont relancer le SyEP pour que les travaux soient finalisés.

Les escaliers sous les Vignes 3 ne disposent d'aucun candélabre ce qui rend leur utilisation compliquée le soir.

Le CTM positionnera un candélabre solaire au milieu.

---

### TRANSPORT

La navette pourrait-elle remonter à un horaire plus tard (fin de matinée) car le délai est insuffisant pour faire ses courses en centre-ville.

La demande sera faite à la CCSP pour étudier sa faisabilité.

---

## DECHETS VERTS

Est-il possible de disposer d'une seconde campagne de déchets vers le mois de novembre ?

Le CTM prévoira cette campagne supplémentaire.

## SAINT ESPRIT / LES ALLIERES

### CIRCULATION / SECURITE

Les coussins berlinois ont été retirés, est-il possible de les remettre.

Le dispositif était très dégradé et a dû être retiré, mais le CTM réinstallera les coussins qui sont en cours de commande.

Le domaine des Cimes souhaite disposer d'un miroir pour faciliter la sortie des véhicules.

La demande sera étudiée mais s'agissant d'une sortie privative l'investissement et l'entretien devront être à la charge des particuliers.

Cette année à l'entrée de l'impasse Clair Soleil le chasse neige a endommagé les bordures dans le virage suite à son passage.

Le CTM interviendra pour les repositionner.

Devant l'immeuble des Pervenches l'écoulement des eaux de pluie creuse et abîme le revêtement du parking situé en bord de route, face à l'abris bus.

Avant que la chaussée ne se détériore plus le CTM interviendra pour reprendre ponctuellement la portion abîmée.

---

### SALUBRITE

Les locataires du Domaine des Cimes se plaignent des odeurs trop importantes générées par les conteneurs présents sous leur fenêtre. En période estivale avec la chaleur cela représente une réelle gêne qui se ressent même de l'autre côté du bâtiment.

Le SMICTOM va programmer une rencontre et étudier la possibilité de déplacer les conteneurs actuels. Le problème sera le manque de place et de site à proximité.

Est-il possible de disposer d'un distributeur de sacs pour ramasser les déjections canines ?

Le CTM viendra installer un distributeur prochainement.

---

### MOBILITE DOUCE

Lors de la dernière réunion publique la fiche n°10 prévoyait le déploiement d'un site pour garer son vélo à l'année. Est-il toujours prévu ?

Oui la ville vient de terminer les consultations des entreprises et 38 places de stationnement seront bientôt proposées à la population. Ce dispositif sera créé au niveau du parking souterrain situé près de l'école Pasteur et permettra de disposer d'une place à l'année. L'accès sera sécurisé par un badge nominatif et la présence d'une vidéosurveillance.

Est-il prévu l'installation d'une borne pour voiture électrique dans le secteur ?

Ces équipements sont déployés par le SYME 05 et 5 points de recharge existent sur la commune. Toutefois aucun projet n'existe à court terme sur le secteur.

---

### URBANISME

Une partie d'un immeuble a récemment été détruit avec plusieurs logements. Qu'en sera-t-il du reste du bâtiment et est-ce lié au glissement de terrain de la Bellotte ?

La commune n'a appris la destruction de cet immeuble qu'une fois le permis de démolir déposé au service urbanisme. Après avoir pris les renseignements il semblerait que la démolition soit liée à des malfaçons. Les géocubes installés dans le cadre de l'expertise du glissement de la Bellotte ne font plus état de mouvements conséquents depuis plusieurs mois.

Au niveau de l'OPH bâtiment C les arbres sont trop hauts et font beaucoup d'ombre. Serait-il possible de les rabattre ?

Le CTM a entretenu l'ensemble des arbres présents sur sa propriété, mais au droit du bâtiment C les arbres appartiennent au domaine public ferroviaire. La demande doit donc être faite directement auprès de la SNCF.

*Madame le Maire et ses équipes remercient les habitants pour leur présence.*